



**EXCHANGE FOR TRAVEL**

Association pour le Développement des Technologies du Tourisme

## **PROCES-VERBAL**

**Assemblée Générale Ordinaire  
de l'association Exchange For Travel**

**du 29 janvier 2018 à 16h00  
à Paris, 38 avenue de l'Opéra.**



## Liste de présence à l'assemblée Générale Ordinaire Du 29 janvier 2018 à Paris

1	Accovia	Patrick Bleu
2	Afidium	David Faveur
3	Amadeus	Claire Goascoz Nicolas Giry
4	Asia	Thierry Girard
5	Kuoni	Olivier Morel
6	Orchestra	Christian Sabbagh
7	Sabre	Dimitri Tsygalnitzky
8	SETO	Jurgen Bachmann
9	SpeedMedia	Laurent Briquet

### Ordre du jour

1. Bilan des activités 2017
2. Rapport financier du Trésorier
3. Objectifs et budget 2018
4. Formalités

L'Assemblée était présidée par M. Patrick Bleu, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Laurent Briquet, secrétaire et de Mme Claire Goascoz, Trésorière.

**L'assemblée Générale de l'association est régulièrement constituée et peut valablement délibérer de l'ordre du jour.**



## 1 Bilan des activités 2017

### 1. Février 2017

#### → Finalisation de la documentation du PAC V2

- L'ajout des nouvelles fonctionnalités est maintenant documenté. Elles doivent être utilisées par le plus de Producteurs pour que cela soit vraiment effectif pour les Distributeurs.
- Pour faciliter cette adoption, l'association subventionne un forfait de 3 000 euros pour chaque membre de l'association qui met en œuvre ces nouvelles fonctions.
- Seul un membre en a bénéficié en 2017

### 2. Avril 2017

#### → Atelier GDPR

- Pour répondre à cette obligation légale qui entrera en vigueur en juin 2018 dont l'objectif est de mieux protéger les données personnelles, un atelier a été organisé pour analyser l'impact sur les membres de l'association.
- Tous les membres sont concernés et l'association ne s'est penchée uniquement sur la problématique des échanges de flux, le reste restant sous la responsabilité de chaque entreprise.

#### → Recommandations

- L'identification des utilisateurs doit être mieux sécurisée avec des mots de passe qui puissent changer et qui devrait se faire au niveau des personnes et non pas uniquement au niveau de l'agence.
- Le minimum de sécurisation des flux est d'utiliser des liaisons cryptées entre les plateformes et les utilisateurs

### 3. Septembre 2017

#### → Atelier sur la DVAF

- La nouvelle directive des voyages à forfait doit rentrer en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2018 et une réunion d'information a été organisée avec le SETO et les EDV avec une trentaine de participants.
- Beaucoup de questions sur ces nouvelles obligations sont posées mais il n'est pas nécessaire de modifier le langage XFT pour les remplir.



- Toutefois des changements importants de processus sont à prévoir pour être en conformité au niveau des Producteurs et Distributeurs.

#### 4. Décembre 2017

##### → **Nouvelle version des transactions de ventes**

- La création d'une nouvelle requête CQA (Check Quoted Availability) et la modification des requêtes GQA (Get Quoted Availability) et CB (Create Booking) permettent de valider une demande avant de faire la réservation.
- Une mise à jour de la documentation des transactions de vente a été effectuée et mise en ligne sur le site web de l'association.

La documentation de ces évolutions est disponible sur le site web de l'association.

L'adoption de ces nouvelles fonctionnalités par les producteurs est en cours.

#### 5. Bilan des adhésions 2017

Les Membres de l'association sont :

ABC INFORMATIQUE	KUONI
ACCOVIA	LECLERC VOYAGES
ADVENCES	LUXAIR GROUPE
AFIDIUM	PGI CONSULT
AMADEUS/GESTOURS	SABRE
ASIA	SETO
BEACHCOMBERS	SPEEDMEDIA
CARREFOUR VOYAGES	THOMAS COOK
CROISIEUROPE	TRAVELPORT
EUROTECH CONSEIL	ORCHESTRA
INFOSUP	TUI FRANCE
KARAVEL :PROMOVACANCES	VISIT EUROPE
LAGRANGE	VOYAGEURS DU MONDE



## 2 Approbation des comptes de l'année 2017

La Trésorière présente l'état des comptes de l'année 2017

La situation de la trésorerie au 31 décembre 2017 fait apparaître un solde positif de 106 309 euros

Le résultat net de l'année 2017 est de 33 120 euros au 31 décembre

L'ensemble des pièces comptables sont à la disposition des membres qui en feront la demande.

✓ **L'unanimité des membres présents approuve les comptes 2017**

## 3 Projets 2018

Une discussion s'est engagée sur le rôle de l'association XFT en dehors du langage par lui-même et sur les projets réalisés, y compris ceux qui n'ont pas pu être mis en œuvre, et de manière plus générale, quelle peut-être la valeur ajoutée de l'association.

Dans ce contexte il est proposé de revenir à des problématiques plus pratiques et de se concentrer sur les mises en place des nouvelles normes de sécurité et en particulier la Nouvelle Directive des Voyages à Forfaits. Devant les nombreuses interrogations qui subsistent sur la mise en œuvre de cette directive, l'association XFT peut jouer un rôle fédérateur pour aider l'ensemble des acteurs.

Une table ronde sur l'utilisation de conditions d'annulations normalisées faciliterait par exemple beaucoup les contraintes d'informations aux consommateurs que doivent fournir les distributeurs.

Des réunions rassemblant les Producteurs et Distributeurs seront organisées dans le courant de l'année autour de ce thème.

Il est également proposé de maintenir la documentation et le site web d'information à jour.

Dans ce contexte, il est proposé de ramener la cotisation 2018 à 500 euros par entreprise ce qui permet d'aligner les dépenses de l'année 2018 avec les recettes prévisionnelles, en se basant sur le même nombre d'adhérents qu'en 2017.

✓ **L'unanimité des membres présents approuve le budget 2018**



## 4 Formalités

Après discussion entre les membres les décisions suivantes ont été prises :

La composition du Conseil d'administration est maintenue en l'état, mais Laurent Briquet de SpeedMedia ne souhaitant plus remplir le rôle de Secrétaire de l'association est remplacé par Dimitri Tsygalnitzky de Sabre.

Le Bureau de l'association est donc désormais composé de Patrick Bleu d'Accovia, de Dimitri Tsygalnitzky de Sabre et de Claire Goascoz d'Amadeus

✓ **L'unanimité des membres présents approuve ces changements**

**L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h00.**